



9 janvier 2023

Bilatérale retraites avec Stanislas Guérini

Solidaires Fonction Publique a rencontré Stanislas Guerini le 6 janvier lors d'une réunion bilatérale dans le cadre des « concertations » sur les retraites, avant les annonces d'E.Borne le 10 janvier.

Lors de cet entretien, comme on pouvait le craindre et sans grande surprise, les pistes de la réforme des retraites se confirment.

Solidaires Fonction publique s'oppose catégoriquement à tout nouveau report de l'âge de départ en retraite.

L'allongement de la durée de cotisation et le report de l'âge de départ à 64/65 ans aura des conséquences directes du report d'âge à 64/65 ans : il sera bien plus difficile d'atteindre une retraite au taux plein, particulièrement pour les femmes qui constituent 62% des effectifs de la fonction publique.

Si la catégorie active est maintenue, c'est bien là aussi avec décalage corrélatif du départ anticipé du fait du report de l'âge. Pourtant les conséquences d'un travail pénible (TMS dûs aux postures pénibles, horaires décalés etc) apparaîtront au même âge qu'antérieurement ! Les quelques miettes annoncées tel l'évocation d'un nouveau système de retraite progressive à l'instar du privé (pour rappel le CPA a été supprimé dans la fonction publique en 2011) ne change en rien la donne pour Solidaires FP.

Que personne ne s'y trompe, la réforme des retraites concerne tout aussi bien les agent·es publics que les salarié·es du privé avec les mêmes conséquences désastreuses

Les éléments tels qu'ils apparaissent de manière de plus en plus claire sont des lignes rouges qui nécessitent la mobilisation de tous·tes pour empêcher cette réforme régressive attaquant de plein fouet nos conquies sociaux de passer.

Pour Solidaires, cette réforme n'est ni amendable ni négociable, elle doit être retirée.

Solidaires Fonction publique s'opposera par la grève et les manifestations à la réforme des retraites qui aura pour conséquence la paupérisation accrue des retraité·es de la fonction publique.